

Procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 2023 à la salle communale de Villarimboud à 20h15

Assemblée de paroisse du 24 mars 2023 en présence de Messieurs Guy Piller président, Claude Blanc, vice-président, Mesdames Sandra Aeschlimann, Claire Stulz conseillères et Madame Christine Baeriswyl, caissière.

Au nom du Conseil de la paroisse de Villaz, M. le président souhaite une cordiale bienvenue au Père Francis Basani et à toutes les personnes présentes pour cette assemblée ordinaire.

Pour faciliter la rédaction du protocole les débats de l'assemblée seront enregistrés. L'enregistrement sera détruit après l'approbation du procès-verbal lors de la prochaine assemblée. Merci de votre compréhension.

Le président déclare ouverte cette assemblée ordinaire convoquée par

- ❖ Publication dans la Feuille Officielle du canton de Fribourg du 10 mars 2023
- ❖ Avis adressés à tous les ménages de la paroisse
- ❖ Affichage aux piliers publics

L'ordre du jour mentionné sur la convocation est le suivant :

1. Moment de prière
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Compte de fonctionnement 2022
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport de la Commission financière
 - 3.3 Approbation du compte de fonctionnement 2022
4. Budget de fonctionnement 2023
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Rapport de la Commission Financière
 - 4.3 Approbation du budget de fonctionnement 2023
5. Budget des investissements 2023
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Rapport de la Commission Financière
 - 5.3 Approbation du budget des investissements 2023
6. Election de la Commission Financière
7. Election d'un(e) représentant(e) de la paroisse à l'Assemblée de la Corporation cantonale.
8. Message du Conseil de Communauté
9. Message de Monsieur le curé
10. Divers

Aucune remarque n'étant faite quant au mode de convocation, l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

Personnes excusées : Mesdames : Dominique Bastian, Anne Mettraux et Marie-Agnès Aeschlimann

Monsieur l'abbé Fabien Benz, Messieurs : André Bulliard, Jean-Michel Monney et Christian Fragnière

Scrutateur : Monsieur Marcel Moullet

Personnes présentes : 28

1. Moment de prière :

Pour débiter cette assemblée le président donne la parole au Père Francis Basani.

Un grand merci au Père Francis Basani pour la prière

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Comme annoncé dans la convocation à l'assemblée, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 avril 2022 et celui de l'assemblée extraordinaire du 16 décembre 2022 ne seront pas lus. Ils étaient à disposition sur le site internet de l'Unité Pastorale Sainte Marguerite Bays, dans la partie réservée à la paroisse de Villaz et il était possible de les consulter 30 minutes avant le début de cette assemblée.

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour la rédaction détaillée.

3. Compte de fonctionnement 2022

Les comptes 2022 sont projetés à l'aide d'un beamer.

3.1 Présentation

La parole est à la caissière, Christine Baeriswyl pour la lecture du compte de fonctionnement 2022 qui se solde par un bénéfice de Fr. 1'280.58 et du bilan.

3.2 Rapport de la Commission financière

Monsieur Michel Scaiola, président de la Commission financière, prend la parole. Conformément au mandat que vous lui avez confié, la Commission financière de la paroisse de Villaz s'est réunie, le mardi 07 mars 2023, au domicile de la caissière, afin de procéder à la vérification des comptes 2022. En outre, un contrôle intermédiaire de l'exercice comptable a été effectué le 07 décembre 2022 par un membre de la commission.

Les pointages et contrôles effectués ont permis à la Commission de conclure à la bonne tenue des comptes et à l'exactitude des chiffres présentés. Il en résulte un excédent de recettes de Fr. 1'280.55 au compte de fonctionnement. Le total du bilan s'élève quant à lui à Fr. 1'140'930.09.

Un amortissement (ordinaire et extraordinaire) de Fr. 63'800.00 attribué aux églises de Villaz-St-Pierre et Villarimboud a pu être réalisé notamment grâce à des charges moins importantes.

Dès lors, nous vous proposons unanimement d'approuver les comptes de fonctionnement, tels que présentés et expliqués, avec remerciements au Conseil de paroisse et à la caissière pour leur bon travail et leur gestion.

Guy présente certains travaux qui ont été réalisés l'année passée.

Chapelle de Lussy : Le toit qui avait beaucoup de fuites a été rénové. Autour du clocheton nous avons mis une petite chenaux, ceci pour éviter que l'eau de pluie gicle la porte d'entrée.

Eglise de Villaz-St-Pierre :

L'éclairage à la nef était très ancien, nous l'avons remplacé par un éclairage LED qui consomme beaucoup moins d'électricité.

Le bénitier à droite de l'église était fendu. La réparation n'étant pas garantie, Monsieur Birbaum a fait un nouveau bénitier qui a été garni d'une coupelle en cuivre étamé à l'intérieur.

3.3 Approbation du compte de fonctionnement 2022

Le compte de fonctionnement est accepté par 21 voix.

4. Budget de fonctionnement 2023

Comme pour les comptes, le budget de fonctionnement 2023 est présenté au beamer

4.1 Présentation

Notre caissière nous fait la lecture du budget de fonctionnement 2023.

Comme vu dans le budget, les points 380.10 et 480.10 concerne les fonds de l'ancienne « Union paroissiale » qui ont été transférés à la paroisse lors de l'assemblée du 16 décembre 2022. Les documents confirmant le transfert ont été signés le 14 février 2023. Ce montant servira à assainir le bâtiment dont l'isolation et le chauffage seront les travaux les plus importants à réaliser en premier.

Guy présente les travaux que nous allons réaliser en 2023.

Calvaire : Les travaux de rafraîchissement de la peinture n'ont pas pu être réalisés en 2022. Ils ont été faits la semaine dernière.

Eglise de Villarimboud : Lors de fortes bises, les portes du sas intérieures s'ouvrent et laissent passer le froid lorsqu'on ouvre la porte principale. Nous avons décidé de bloquer l'ouverture de ces portes vers la nef et d'installer des ferme-portes et des joints autour des portes.

Eglise de Villaz-St-Pierre : L'horloge monumentale de marque Baer fonctionne depuis 1953 et une révision totale s'avère nécessaire. La maison Mécatal de Broc nous a donné une offre avec démontage complet et révision en atelier. Ce travail va durer environ 6 à 8 semaines. Le système actuel de régulation pour la mise à l'heure sera remplacé par un système de contrôle du balancier réalisé par Mécatal. Le changement automatique d'horaire y sera intégré.

Le coût de ce travail est devisé à Fr. 17'500.00

4.2 Rapport de la Commission financière

La parole est à Monsieur Michel Scaiola. La Commission financière a examiné le budget de fonctionnement 2023, établi par le Conseil de paroisse et dont le résultat est un bénéfice de Fr. 950.-

L'Union paroissiale a cessé son activité et ses fonds de Fr. 240'000.00 sont virés à la paroisse de Villaz. Ils figurent aux produits pour l'encaissement et dans les charges pour l'attribution au fonds de l'Union à créer au passif du bilan.

La Commission financière, à l'unanimité de ses membres, adopte ce budget et propose à l'assemblée de l'accepter.

4.3 Approbation du budget de fonctionnement 2023

Le budget de fonctionnement est accepté par 28 voix

5. Budget des investissements 2023

Le budget des investissements 2023 est présenté au beamer

5.1 Présentation

Installation d'un système de coupure de frappe pour l'horloge à l'église de Villaz-St-Pierre

Cela concerne la frappe des heures et des quarts d'heure et cela 24 heures sur 24. Nous avons déjà eu une demande, il y a quelques années, pour interrompre la sonnerie durant la nuit, mais le système, entièrement mécanique de l'horloge actuelle, ne permettait pas de la faire. Profitant de la révision totale de l'horloge, nous allons installer un dispositif de blocage des marteaux commandé par une horloge ou activé manuellement si nécessaire. Le coût de cet investissement est de Fr. 9'000.00

5.2 Rapport de la Commission financière

La parole est à Monsieur Michel Scaiola. Un investissement de Fr. 9'000.00 figure au budget des investissements 2023 pour des travaux à l'horloge de l'église de Villaz-St-Pierre. Les frais prévus seront payés par les liquidités.

Aussi la Commission financière, à l'unanimité de ses membres, valide ce budget des investissements et propose à l'assemblée d'adopter le budget des investissements 2023.

Nous tenons à dire notre gratitude au Conseil de paroisse, à la caissière et à la secrétaire pour leur dévouement et leur bonne gestion.

5.3 Approbation du budget des investissements 2023

Le budget des investissements est accepté par 28 voix

Guy remercie Christine pour la tenue parfaite des comptes et pour son aide à l'élaboration des budgets

6. Election de la Commission financière

Avec la fin de la période de législature, il est nécessaire de renouveler les membres de la Commission financière. Deux membres fonctionnent depuis 15 ans et n'ont pas souhaité une réélection. Au nom du Conseil de paroisse, j'adresse les plus sincères remerciements pour leur travail rigoureux lors de la vérification des comptes à Madame Jeanine Fleury et Monsieur André Bulliard. Nous avons le plaisir de leur remettre une petite attention pour leur fidélité.

Le Conseil de paroisse remercie les membres qui acceptent de renouveler leur mandat : Messieurs Michel Scaiola, président et qui est membre depuis 1999, Christian Fragnière et Jean-Michel Monney.

Le Conseil de paroisse a longuement cherché des paroissiens susceptibles de faire partie de la Commission financière. Nous vous proposons Madame Anne Mettraux et Monsieur Christian Gillard.

Aucune autre proposition n'étant faite, le Conseil propose d'élire à mains levées les membres suivants :

Michel Scaiola
Christian Fragnière
Jean-Michel Monney
Christian Gillard
Anne Mettraux

Les membres de la Commission financière sont élus à l'unanimité

Le président remercie les membres de la Commission financière et leur souhaite une bonne collaboration dans cette activité

7. Election d'un(e) représentant de la paroisse à l'assemblée de la Corporation cantonale

Pour la nouvelle période de législature 2023 – 2028, l'Assemblée de la Corporation cantonale doit être renouvelée.

Tout d'abord les assemblées paroissiales désignent des candidats. Dans un deuxième temps, l'assemblée des délégués de l'Unité Pastorale élit les représentants des paroisses désignés par toutes les assemblées de paroisse de l'Unité Pastorale.

Pour la paroisse de Villaz, nous devons présenter un candidat ou une candidate.

Le Conseil de paroisse remercie Madame Véronique Laurencet-Esseiva qui avait accepté de se porter candidate lors de l'assemblée du 26 mars 2018 et qui avait été élue en tant que déléguée à l'Assemblée de la Corporation Ecclésiastique Cantonale. Madame Véronique Laurencet-Esseiva ne désire pas renouveler son mandat.

Pour notre paroisse nous vous proposons Monsieur Eric Crausaz.

Monsieur Eric Crausaz est élu à l'unanimité

Le président remercie Eric Crausaz d'accepter d'être candidat pour l'élection des représentants des paroisses à l'Assemblée de la Corporation Ecclésiastique Cantonale.

8. Message du Conseil de Communauté

La parole est à Madame Claire Stulz, présidente du Conseil de Communauté

Claire Stulz présente le rapport du Conseil de Communauté en répertoriant les activités sous différents aspects de ce qu'on peut attendre d'une communauté comme lieu :

- D'accueil avec les enfants et les jeunes qui ont reçu ou recevront le sacrement de Première Communion et de Confirmation et ceux qui acceptent de venir sonner la crécelle lors de la Vigile Pascale.
- De communion avec le Christ avec les messes des familles proposées depuis une année
- De communion fraternelle avec les visiteuses des malades et les porteuses de communion à domicile.
- D'unité avec l'Action de l'Avent 2022 qui a rapporté Fr. 353.80 et que le Conseil de paroisse a complété pour arriver à un montant de Fr. 1'400.- offert à la Société Saint Vincent de Paul et aux activités loisirs des enfants du Carré d'As (Handicap Glâne).
- De formation avec l'enseignement du catéchisme au sein de l'école donné par plusieurs dames, dont 3 de notre paroisse. Et un appel est lancé pour l'année prochaine pour trouver des personnes, car 2 de ces dames ne reconduiront pas ce mandat.
- D'annonce et de témoignage par la parole, le chant et les gestes avec les lecteurs/lectrices, le chœur mixte et les enfants de chœur. Pour les lecteurs lors de la messe du dimanche, les jeunes qui ont été confirmés en septembre ont été invités à se joindre au groupe. Et pour les enfants de chœur, l'UP a repris l'organisation du pèlerinage à Lourdes qui aurait dû avoir lieu en 2021. Ce dernier aura lieu en avril 2024 et pour compléter le budget, les enfants de chœur proposeront une vente de chocolat à la sortie de l'une ou l'autre célébration.

Elle remercie ensuite ses collègues du Conseil de Communauté, Nicole Aeschlimann, Jeanine Fleury, Marie-Josée Richoz et Delphine Fragnière qui apportent beaucoup par leur enthousiasme et leur amitié, de même que l'abbé Fabien Benz qui a rejoint le Conseil en remplacement de M. l'abbé Théophil Mena

Claire conclue en constatant avec enthousiasme que notre communauté est bien vivante et continue de veiller à rassembler les gens pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Merci à Claire et à toutes les personnes qui œuvrent au sein du Conseil de Communauté pour leurs activités tout au long de l'année.

9. Message de Monsieur le curé

Depuis septembre dernier, de nouveaux prêtres accomplissent leur ministère dans notre Unité Pastorale et plus spécialement dans la paroisse de Villaz. Le nouveau curé modérateur Daniel Agbeti est résidant à la cure de Villaz-St-Pierre et nous avons beaucoup de plaisir à la côtoyer lors des célébrations dans nos églises.

Le prêtre répondant pour notre paroisse est l'abbé Fabien Benz qui habite à la cure de Romont. Avec le Conseil nous avons aussi beaucoup de plaisir à collaborer lors de nos séances et les paroissiens l'apprécient aussi lors des célébrations dans la paroisse de Villaz.

Nous avons aussi la chance et le plaisir d'accueillir le Père Francis Basani qui vient aussi célébrer des messes dans nos églises.

En l'absence de l'abbé Fabien Benz, Le Père Basani va nous lire le message de l'abbé Fabien Benz.

Au moment de rédiger ces lignes, je me suis commémoré ces mots d'un père bénédictin : « la capacité d'un novice, est de savoir se laisser enseigner. » D'une certaine manière, en débutant, ce ministère en ce pays de Glâne, je suis un peu comme un novice. Je découvre les multiples facettes, des paroisses qui composent notre Unité Pastorale, et d'une façon spécifique, celle de Villaz. Pour les deux nouveaux arrivants, la présence et le soutien des autres membres de l'Equipe Pastorale qui connaissent nos paroisses sont précieux. Avec le soutien de Père Francis, Chantal Terreaux et de Marius Stulz, l'abbé Daniel Agbeti et moi-même essayons de poursuivre de notre mieux, l'annonce de l'Évangile.

De nombreux défis s'ouvrent à nous et ne nous laissent pas indifférents. Les deux années de pandémie que nous avons vécues ont laissé quelques traces dont nous prenons peu à peu la mesure au sein de nos communautés. Si l'homme est toujours à la recherche de déité, elle s'exprime souvent de manière très partielle ou parfois dans les zones périphériques. Nous sommes face à plusieurs grands chantiers, et paradoxalement le temps et les forces nécessaires manquent afin de pouvoir mener à bien ces divers projets. Ce constat pourrait être vu comme négatif, cependant, comme l'avait affirmé, le pape Benoît XVI, le jour de son élection au ministère pétrinien, « Le Seigneur, sait travailler avec des instruments insuffisants ».

J'aimerais souligner ici quelques traits saillants qui ont marqués la vie de nos communautés. Depuis la dernière assemblée paroissiale, diverses fêtes liturgiques ont rassemblé le peuple de Dieu (Pâques, Fête-Dieu, Première Communion, Assomption, Toussaint..). Elles sont autant de marques qui scandent le temps. La fête des Céciliennes qui a eu lieu ici nous a rappelé l'importance du rôle de nos chorales au sein de la vie liturgique et paroissiale. La célébration des sacrements, en particulier la messe, reste pour le prêtre un moment tout particulier de rencontre entre Dieu et les hommes. La messe du mardi matin à Lussy rassemble une belle assemblée ce qui me réjouit. Cette célébration répond à un besoin et permet de mettre en valeur cette chapelle. Les célébrations des Premières Communions et des Confirmations ont été, parmi d'autres, des instants importants.

La présence du Conseil de Communauté de Villaz est précieuse. Grâce à l'investissement de ses membres, diverses idées ont pu voir le jour et je leur en suis reconnaissant.

Au chapitre des défis et projets :

- Je voudrais en premier rappeler la place de la catéchèse à l'école. Cela reste un chantier imposant, et nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant s'investir dans ce domaine.
- Le groupe des Confirmands requiert aussi un encadrement qui demanderait des forces supplémentaires.

- L'Equipe Pastorale réfléchit activement aux successions de Chantal et de Marius qui s'approchent de la retraite. Plusieurs pistes sont explorées et diverses démarches ont déjà été entreprises.
- Nous savons aussi que la planification des messes dominicales suscite des mécontentements. L'Equipe Pastorale se penche sur cet épineux dossier et cherche des solutions qui puissent satisfaire les paroisses de notre Unité Pastorale
- La vie des groupements (groupe de prière, vie montante...) est importante et nous essayons de répondre à leurs sollicitations. Ils sont le signe de la vitalité des communautés. J'encourage leurs membres à continuer leur vocation de disciple missionnaire.
- La pastorale des jeunes est un vaste domaine que nous devons accompagner de manière plus particulière dans le futur. Nous comptons sur votre prière pour nous soutenir.

Enfin, je ne saurais terminer ce bref rapport sans adresser quelques remerciements. Je pense en premier lieu aux abbés Python et Mena qui ont œuvré en ce lieu et y ont répandu le bon grain. Après plusieurs mandats Monsieur Claude Blanc a souhaité être déchargé de ses tâches au sein du Conseil paroissial. Au nom des prêtres je lui exprime notre gratitude pour son engagement et son dévouement tout au long de ces années dans notre paroisse. Je formule mes vœux les meilleurs à son égard. Par la même occasion, je remercie Marcel d'avoir accepté de rejoindre ce même Conseil.

De nombreuses personnes s'engagent tout au long de l'année dans la vie de notre paroisse de Villaz, il m'est difficile de tous vous nommer, au risque d'en oublier. En me faisant le porte-parole de l'Equipe Pastorale, je souhaite adresser Ma reconnaissance la plus sincère à tous ceux, qui à titre divers et souvent dans l'ombre, donnent leur temps et leurs compétences pour notre communauté.

Pour conclure, je n'oublie pas mes collègues du Conseil paroissial, qui savent ma considération. Je les remercie pour leur bienveillance et leur disponibilité.

Je terminerais avec ces mots que j'emprunte à Saint Ammonas, un père du désert. Ils résument à mon sens le ministère pastoral : « Bien-aimés dans le Seigneur, je cherche votre avantage qui est aussi le mien, car vous avez été comptés pour fils de Dieu ».

Merci pour ces paroles. Au nom des paroissiens de Villaz, le président exprime ses plus sincères remerciements pour votre engagement au sein de notre Unité Pastorale et plus particulièrement dans notre paroisse de Villaz. Merci de transmettre nos remerciements aux autres prêtres de l'UP qui viennent célébrer des messes dans nos églises.

Un merci tout spécial à M. l'abbé Guy Page qui était très présent dans notre paroisse en tant que prêtre retraité et qui a dû mettre un terme à sa collaboration en raison de son grand âge et de sa santé défaillante.

10. Divers

La Fanfare de Villarimboud participera à la fête des musiques à Villaz-St-Pierre du 04 au 07 mai 2023.

La Première Communion aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Villaz-St-Pierre.

La Fête-Dieu sera célébrée le jeudi 08 juin 2023 à Villarimboud

La Confirmation aura lieu en l'église de Villaz-St-Pierre le dimanche 24 septembre 2023.

Depuis le mois de mars 2022, des chanteuses et chanteurs de la Cécilienne de Villarimboud collaboraient avec le chœur mixte de Villaz-St-Pierre pour l'animation des messes à Villarimboud et Villaz-St-Pierre. Aujourd'hui la Cécilienne de Villarimboud s'est dissoute et une partie de ses membres ont rejoint le chœur mixte de Villaz. Pour ses activités religieuses et profanes. Au nom de la paroisse, nous félicitons les deux chœurs pour cette belle décision.

Renouvellement du Conseil de paroisse :

Comme c'est le cas tous les cinq ans, le Conseil paroissial doit être réélu pour la nouvelle période législative.

Claude Blanc, conseiller depuis 2008 et vice-président depuis 2018 ne souhaite pas renouveler son mandat.

Nous comprenons sa décision et au nom du Conseil de paroisse je le remercie très sincèrement pour son activité durant ses 15 années où il s'est occupé principalement de l'église de Villarimboud où on peut relever la rénovation du clocher, du beffroi et des cloches, d'une partie du toit, côté sud-est, et du rafraichissement de la peinture intérieure de l'église. Depuis 2018, il est responsable de tous les bâtiments de la paroisse de Villaz.

Pour toutes ces années de dévouement au sein du Conseil paroissial, nous lui disons un immense merci.

Pour compléter le Conseil de paroisse, nous avons sollicité la candidature de Monsieur Marcel Moullet de Villarimboud. Une seule liste ayant été déposée, l'élection a donc été tacite. Au nom du Conseil paroissial, nous le remercions de consacrer un peu de son temps à la paroisse et bienvenue dans les rangs du Conseil de paroisse. L'assermentation aura lieu le samedi 29 avril 2023 en l'église de Siviriez.

Membres pour la législature 2023 - 2028

Dominique Bastian
Sandra Aeschlimann
Claire Stulz
Marcel Moullet
Guy Piller

Sacristain et sacristine

Le Conseil de paroisse a reçu la démission de Madame et Monsieur Marie-Thérèse et Marcel Goumaz du poste de sacristain et ornementation de l'église pour la fin juin 2023.

Marcel Goumaz est sacristain pour la paroisse de Villaz depuis 1993, cela fait donc 30 ans qu'il assure ce service à l'église de Villaz-St-Pierre, la chapelle de Lussy et l'église de Villarimboud en collaboration avec son épouse Marie-Thérèse qui se charge de l'ornement de l'église de Villaz-St-Pierre et la chapelle de Lussy. Au nom de tous les paroissiens, nous leur exprimons toute notre gratitude et nos sincères remerciements pour leur dévouement et leur fidélité au service de la paroisse de Villaz. Nous leur témoignerons notre reconnaissance lors de la messe de la Fête-Dieu à Villarimboud.

Pour l'église de Villarimboud, Nous avons proposé à Madame Agnès Kohler de prendre le poste de sacristine en plus de celui de l'ornementation. Elle a accepté notre demande et nous la remercions mais elle a demandé à être libéré de l'entretien de l'église.

La parole n'étant plus sollicitée, le président remercie en particulier ses collègues du Conseil de paroisse, la Commission Financière, la caissière et la secrétaire pour leur sérieux et leur travail fournis durant l'année.

Merci au Conseil de Communauté, aux lecteurs et servants de messe et leur responsable, aux sacristains et les personnes qui ornent les églises et qui en assurent l'entretien.

Merci également à Emmanuel Pittet directeur du chœur mixte, aux organistes François Périllon et Jean-Daniel Lugin, ainsi qu'au chœur mixte qui anime les messes dans les églises de Villarimboud et Villaz-St-Pierre.

Merci aux fanfares de Villarimboud et Villaz-St-Pierre qui parfois se regroupent pour animer les fêtes de Première Communion, Confirmation et Fête-Dieu.

Merci enfin à toutes les personnes qui consacrent du temps au bon fonctionnement de notre paroisse.

A la fin de l'assemblée, le Conseil de paroisse à le plaisir de vous inviter à partager le verre de l'amitié en sa compagnie.

Je vous souhaite une bonne rentrée et au plaisir de vous revoir.

L'assemblée est levée à 21h35

Le président

Guy Piller

La secrétaire

Françoise Débieux